

« PETITE PATRIE »

L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance

Actes du colloque de Dijon, mars 2012, réunis et introduits par
SYLVIE LAIGNEAU-FONTAINE



LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
GENÈVE
2013

© Copyright 2013 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

Ce fichier électronique est un tiré à part. Il ne peut en aucun cas être modifié.

L' (Les) auteur (s) de ce document a/ont l'autorisation d'en diffuser vingt-cinq exemplaires dans le cadre d'une utilisation personnelle ou à destination exclusive des membres (étudiants et chercheurs) de leur institution.

Il n'est pas permis de mettre ce PDF à disposition sur Internet, de le vendre ou de le diffuser sans autorisation écrite de l'éditeur.

Merci de contacter droz@droz.org <http://www.droz.org>

LA VENUS ZELANDA DE PETRUS STRATENUS ET CORNELIUS BOYUS (1641)

ALINE SMEESTERS

Chercheuse FNRS à l'Université Catholique de Louvain

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RECUEIL¹

Le Zélandais Petrus Stratenus, né à Goes en 1616, est un de ces poètes pleins de promesses que la mort a ravis dans la fleur de l'âge. Après des études de droit à Leyde, le jeune homme passa son doctorat à Orléans, voyagea quelque peu (notamment en Angleterre) puis retourna au pays où semblait l'attendre une belle carrière – il fut nommé secrétaire de sa ville natale. Il mourut hélas prématurément à La Haye en 1640, à l'âge de 24 ans. Son ami et complice en poésie Cornelius Boyus (1611-1665), lui aussi Zélandais (de Zierikzee) et de cinq ans son aîné, actif comme avocat à La Haye, publia un an après le décès de Stratenus, en 1641, l'ensemble des poèmes latins conservés de son jeune ami : *Petri Strateni Venus Zelanda et alia eius Poemata* (La Haye, Théodore Maire, 1641). Le recueil contient la *Venus Zelanda*, un deuxième livre d'*Amores*, un livre d'élégies, un livre de *basia*, un livre d'*epigrammata*, un livre de *sylvae*, des traductions latines d'Anacréon et enfin un *praelium rosarum inter Nymphas et Cupidinem*. Il s'agit donc principalement de lyrique amoureuse, mais aussi de poèmes de circonstance qui nous informent sur le cercle d'amis de Stratenus. Cet article se concentrera sur la

¹ Bibliographie de base : Anne-Sylvie Vanderstichel, « Quando non satiet numero, sed magis urat amor ». *Les Basia de Petrus Stratenus (1641) : traduction, commentaire littéraire et comparaison avec les Basia de Jean Second (1541)*, mémoire de licence sous la direction de L. Isebaert et A. Smeesters, Louvain-la-Neuve, UCL, 2011 ; Pieter Jacobus Meertens, *Letterkundig leven in Zeeland in de zestiende en de eerste helft der zeventiende eeuw*, Amsterdam, N.V. Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1943, p. 45-6 ; *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, éd. Abraham Jacob van der Aa, 7 vols, Haarlem, 1852-1878 (réimpr. Amsterdam, Israël, 1969) : vol. I, p. 232 (sur Boyus) et vol. VI, p. 325 (sur Stratenus) ; James Hutton, *The Greek Anthology in France and in the Latin Writers of the Netherlands to the Year 1800*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 1946, p. 266-7 (sur Stratenus) ; *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, éd. Philip Christiaan Molhuysen *et al.*, 10 vols, Leyde, Seithoff, 1911-1937 : vol. I, p. 382-3 (sur Boyus).

première partie de ce recueil, qui est en fait une œuvre commune de Stratenus et de Boyus: la *Venus Zelanda sive Amores Chloes et Blondae Petri van der Straten et Cornelii Boyi II.CC.* (titre courant: *Amores Strateni et Boyi*).

La *Venus Zelanda* se présente comme un échange épistolaire entre Stratenus et Boyus, composé d'épîtres en distiques élégiaques. Sur l'initiative de Stratenus, les jeunes gens se narrent leurs histoires d'amour respectives avec Chloé (pour Stratenus) et Blonda (pour Boyus). Ces romances recèlent certainement une grande part de jeu littéraire, mais aussi un fond de réalité, attesté par Boyus notamment dans l'élégie 28: le poète y lève le masque, admettant qu'il y a bien eu une jeune fille, qui portait un autre nom et que sa mère a empêchée de se rapprocher de Boyus; mais, à en croire le poète, elle n'a pas été beaucoup plus pour lui qu'une source d'inspiration littéraire.

Tout au long du recueil, Stratenus et Boyus pratiquent l'un comme l'autre un style principalement ovidien. Mais ils choisissent un éthos très différent: alors que Stratenus se présente comme le parfait amoureux élégiaque (adrateur, transi, désespéré...), Boyus est volontiers ironique voire provocateur, par rapport aux règles morales aussi bien que littéraires. Boyus vient ainsi apporter du piquant au recueil: il se plie au jeu proposé par Stratenus mais, dirait-on, sans jamais se prendre au sérieux. Boyus, fort de l'autorité que lui confère son statut d'aîné, endosse également volontiers une posture de *magister amoris*, à l'instar de l'Ovide de l'*Art d'aimer*.

Dans les premières élégies du recueil, le principal ressort dramatique est constitué par les réticences de la mère de Blonda à accepter la relation de sa fille avec Boyus. Ce dernier envisage d'enlever sa bien-aimée, ce qui provoque une réaction scandalisée de Stratenus (élégies 4-8). A partir de l'élégie 9, un nouveau motif fait son apparition: le voyage en France projeté par Stratenus (pour prendre son doctorat en droit à Orléans: cf. élégie 22). Boyus ne se prive pas d'affirmer haut et fort le danger que ce voyage comporte pour la relation de Stratenus avec Chloé. Dans l'élégie 15, Stratenus a appris l'existence d'un rival – mais celui-ci abandonne la partie à l'élégie 19. Dans l'élégie 21, Stratenus prend effectivement le départ et fait ses adieux à ses amis. L'élégie 28 prépare la fin du recueil: Boyus annonce qu'il a quitté son amour imaginaire pour Blonda et qu'il s'est marié avec une jeune fille de Dordrecht (Anna Brandwijk van Blockland, fille d'un bourgmestre de cette ville). Boyus insère à cet endroit l'épithalame latin composé par Barlaeus pour son mariage, ainsi que son propre généthliaque pour la naissance du Dauphin français, plus ou moins contemporaine. Remarquons que Stratenus a également chanté le Dauphin français (son généthliaque est repris plus loin dans le recueil, en ouverture du *Sylvarum liber*); et il propose dans l'élégie 29 son propre épithalame pour Boyus. L'élégie 30 enfin clôture l'échange poétique: Boyus encourage Stratenus à délaisser les Muses pour se consacrer plutôt à la pratique du droit civil, afin de préparer sa future carrière. Le recueil se clôt sur la date de 1637.

Différents indices permettent de dater plus largement le recueil des années 1637-1638. Dans la première élégie, Stratenus évoque une œuvre poétique (*tua Musa*) récente de Boyus, chantant des *magnos duces*, des *titulos celebres*, des guerres victorieuses, et qui suscite l'admiration générale à La Haye. Il s'agit probablement des *urbium Zelandiae...encomia* (La Haye, 1637), la première œuvre connue de Boyus, et la seule parue avant la mort de Stratenus. Par ailleurs, la correspondance d'Hugo Grotius nous apprend que Stratenus était à Paris en décembre 1637². Selon la *Venus Zelanda*, Stratenus était encore en France au moment de la naissance de Louis XIV (le 5 septembre 1638); il fit d'ailleurs paraître son généthliaque latin en plaquette à Paris en 1638, signé des initiales P.V.S³. Enfin, le mariage de Boyus, qui signa la fin de l'échange poétique, eut lieu le 16 novembre 1638.

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE DE LA *VENUS ZELANDA*

Si Stratenus étudie à Leyde avant de partir pour la France, si Boyus travaille comme avocat à La Haye, leurs amours sont bien zélandaises car tous deux sont originaires de Zélande (Stratenus de Goes, Boyus de Zierikzee) ainsi que, selon leur récit, Chloé et Blonda. Le cadre de la *Venus Zelanda* se partage ainsi entre deux provinces des Provinces-Unies (alors Etat indépendant, dirigé par un stathouder et allié de la France) : la Hollande et la Zélande.

Le comté de Hollande était à cette époque la partie la plus prospère des Provinces-Unies, aussi bien d'un point de vue économique que politique et culturel. Deux villes stratégiques sont régulièrement citées dans la *Venus Zelanda* : la capitale La Haye et la ville universitaire de Leyde. La Haye apparaît sous la plume de Stratenus et Boyus comme le siège du tribunal (avec tout le lexique associé : *forum, toga, lites, rei, pulpita...*) et comme le lieu de résidence des stathouders (*aula*). C'est une ville noble, resplendissante, dont les monuments toisent les astres et suscitent la jalousie des terres avoisinantes : dans l'élégie 29, Stratenus utilise pour décrire la cour stathoudérale (*curia finitimis invidiosa locis*, v. 34) une expression inspirée d'un vers des *Héroïdes* d'Ovide qui décrivait la Carthage de Didon (7, 120 : *Moenia finitimis invidiosa locis*). Quant à Leyde, elle se voit décrire de manière assez ironique par Boyus dans l'élégie 30 : le bouillant avocat y voit une ville à l'esprit tout entier attaché aux ténèbres de l'Antiquité (*Haeret in antiquis tibi mens effusa tenebris*, v. 23), et trop rarement capable de

² Bernard Lambert Meulenbroek, *Briefwisseling van Hugo Grotius*, tome 8, Den Haag, Martinus Nijhoff, 1971, lettres 3277, 3325, 3327, 3371, 3383, 3405, 3438, 3447. Lettres discutées et traduites par A.-S. Vanderstichel, o. c., p. 14-18 et 226-233.

³ P.V.S. Zelandus, *Genethliacon maximo principum Delphino filio unico...*, Paris, 1638, 8 p., in-4° (exemplaire à la Bibliothèque Nationale de France).

tenir un discours qui « parle » à la société hollandaise contemporaine (*at quae sint Batavo consona, pauca mones*, v. 24).

Le comté de Zélande (littéralement *zee-land*, « le pays de la mer »), situé entre la Hollande (au Nord) et la Flandre (au Sud), sur l'estuaire de l'Escaut, se présente à cette époque comme un archipel formé de trois grandes îles principales (Walcheren ou *Walachria*, Schouwen ou *Scaldia*, Zuid-Beveland ou *Suytbevelandia*). La devise du comté (*Luctor et emergo*⁴ : « je lutte et j'émerge ») évoque la pugnacité des habitants à conquérir sans cesse de nouvelles terres sur les eaux ; elle répond au blason représentant un lion émergeant des flots et frappant des pattes (ou, selon les termes héraldiques : coupé, en chef d'or au lion croissant de gueules, en pointe, fascé-ondé d'argent et de gueules)⁵. Goes, la ville de naissance de Stratenus (sur l'île de Zuid-Beveland), est citée à plusieurs reprises dans la *Venus Zelandia*⁶ : entourée des eaux salées de l'Escaut et de la Honte, elle est « la riche fille d'un sol marin » (*aequorei dives alumna soli*, 22, 30), « riche en champs, riche en terres gagnées sur le fleuve » (*dives agris, dives positis in flumine terris*, 22, 31). Nous reconnaissons là un vers étroitement inspiré d'Horace (*Serm.*, 1, 2, 13 = *De arte poet.*, 421 : *dives agris, dives positis in fenore nummis*) qui évoquait, pour sa part, un homme « riche en terres, riche en écus placés à intérêt ».

Selon certains géographes de l'époque, la Zélande correspondrait au territoire des *Toxandri* et/ou des *Mattiaci* dans l'Antiquité⁷. L'humaniste Laevinus Lemnius (1505-1568), dans son petit traité *De Zelandiae insulis, ac gentis hujus natura, conditione, moribus, origine, deque ubertate soli etc.*⁸, applique de même à la Zélande les lignes consacrées par Tacite, dans sa *Germanie*, aux Mattiaques, peuple « semblable aux Bataves, si ce n'est qu'ils tiennent du sol même et du climat de leur pays un courage encore plus ardent »⁹.

Si ce bref passage peut évoquer de rudes conditions naturelles et une population barbare, l'image dominante de la Zélande qui ressort du traité de Lemnius est bien différente : c'est celle d'une région aux terres très fertiles (plus même que celles de Hollande), aux ports florissants, aux villes ornées d'édifices élégants

⁴ Alphonse Chassant – Henri Tausin, *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, Paris, 1878 (Genève, Slatkine Reprint, 1978), tome 1, p. 521.

⁵ Emile Gevaert, *L'héraldique : son esprit, son langage et ses applications*, Bruxelles, Vromant, 1923, p. 227.

⁶ Remarquons en outre que l'*Elegiarum liber* de Stratenus contient un poème entièrement dédié à la ville de Goes (*Elegia XIII : Goes*).

⁷ *Zelandia Comitatus. Geschiedenis en cartobibliografie van de provincie Zeeland tot 1860*, éd. Dirk en Joan Blonck van der Wijst, Houten, Hes & De Graaf Publishers, 2010, p. 18 : carte de la Zélande antique par Ortelius.

⁸ Traité reproduit dans la *Batavia Illustrata* de Petrus Scriverius (Leyde, Elzevir, 1609), p. 145-167. Le passage de Tacite est cité à la p. 147.

⁹ Tacite, *Germanie*, 29 : ...*similes Batauis, nisi quod ipso adhuc terrae suae solo et caelo acrius animantur*. Traduction de Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

— mais dont toute la prospérité peut se voir anéantir du jour au lendemain par un raz-de-marée. Lemnius vante ainsi longuement la fécondité du sol zélandais, ses glèbes grasses et compactes, les champs fertiles et productifs, les énormes troupeaux de petit et de gros bétail, les riches pâturages qui s'étendent jusqu'au-delà des digues, bravant l'océan¹⁰... Les terres ainsi conquises sur l'eau offrent, à en croire Lemnius, un rendement exceptionnel, enrichissant les colons en l'espace de quelques années; mais, d'un jour à l'autre, la mer peut reprendre ses droits et tout recouvrir, ruinant et noyant les habitants sur son passage, comme lors du terrible raz-de-marée de 1530 (qui inspira une silve latine au poète Jean Second)¹¹. De même, les ports peuvent rapidement s'ensabler, tandis que d'autres rivages, jadis hostiles aux navires, peuvent se transformer en mouillages accueillants. Ainsi, déclare Lemnius, «chez les Zélandais constamment exposés aux insultes de la mer, il n'est rien de stable, de ferme ni de durable, rien à quoi l'on puisse se fier ou sur quoi l'on puisse s'appuyer»¹²; tandis que «rien ne symbolise mieux l'inconstance des choses humaines, ni leurs mouvements variés et instables, que les îles de Zélande, dont les succès prospères et les bonnes fortunes sont ballottés de-ci de-là au rythme du flux et du reflux de la marée»¹³.

Par rapport à sa prospère voisine septentrionale, la Hollande (mais aussi par rapport à sa voisine méridionale, la Flandre), la Zélande ne parvint jamais vraiment à s'imposer¹⁴. Au début du XVII^e siècle, l'économie zélandaise était principalement agraire, la vie culturelle et littéraire y était relativement peu développée, et la province ne se signalait que dans le domaine religieux, par son calvinisme rigoureux et sa tradition piétiste. Au Nord par contre, Leyde attirait les érudits de toute l'Europe, Amsterdam bourdonnait de marchands, La Haye se développait en capitale des stathouders. De grands noms perçaient sur la scène littéraire nationale et internationale: Pieter Corneliszoon Hooft et Gerbrand Adriaenszoon Bredero en néerlandais, Daniel Heinsius (professeur à Leyde depuis 1603) et Caspar Barlaeus (professeur à Amsterdam depuis 1632) en latin... Les quelques rhétoriciens et poètes néo-latins actifs en Zélande¹⁵ ne produisaient

¹⁰ *Quanta vero soli ubertas, quam pingues ac glutinosae glebae, quam feraces ac fecundi agri, quam numerosi armentorum pecudumque greges, non facile ulli fidem feceris, nisi propius illi sint conspecta, uti etiam uberrima saginando pecori pascua non solum intra exporrectos aggeres ac ambitus, sed etiam extra littora, in ipsa Oceani crepidine* (p. 145).

¹¹ Jean Second, *Sylvarum liber*, 4: *Expostulatio cum Neptuno, in diluvio quod contigit anno MDXXX* (première édition dans J. Secundus, *Opera*, Utrecht, 1541).

¹² *Sic apud Zelandos insultibus marinis continenter expositos, nihil stabile, firmum, diuturnum, et cui tuto possis fidere aut inniti* (p. 165).

¹³ *Nec ulla res vices rerum humanarum, aut varios instabilesque motus melius commonstrat, quam Zelandiae insulae, quarum prosperi successus ac res secundae aestuario fluxu et refluxu nunc huc nunc illuc volvuntur* (p. 165).

¹⁴ Pieter Jacobus Meertens, o. c., p. 217 et 475-8.

¹⁵ Pour une brève revue de la poésie néo-latine zélandaise, voir Id., *ibid.*, p. 42-46.

rien de comparable. En 1618, Jacob Cats, d'origine zélandaise, déplora ouvertement, dans la dédicace de ses *Sinn' – en minne-beelden*, l'absentéisme littéraire de sa patrie : non pas, prétendait-il, que l'on n'écrit rien en Zélande, mais que tout demeurât caché au public¹⁶. En réponse, et avec la participation active de Cats lui-même, parut cinq ans plus tard, en 1623, un recueil collectif en langue néerlandaise intitulé *De Zeeusche Nachtegael*¹⁷ (« le rossignol zélandais »), destiné à prouver que les Zélandais étaient capables de rivaliser avec les Hollandais dans les nouveaux standards poétiques¹⁸. La préface en est très éclairante : l'éditeur, Jan Pietersz. van de Venne, y part en guerre contre les stéréotypes associés à la Zélande (« qu'en Zélande, la tristesse de la mer aurait tellement pris le dessus que même parmi les gens on ne trouverait que des gorges enroutées et des esprits rigides¹⁹ »), bien décidé à prouver qu'il se trouve aussi dans cette province « des esprits doux et amis des arts » (*vryelijck soet, sachte kunst-lievende verstanden*).

Stratenus et Boyus partagent clairement cette même volonté d'illustration littéraire de la Zélande (mais cette fois dans le domaine poétique latin). C'est déjà cette volonté qui a présidé en 1637 à la composition par Boyus de ses *urbium Zelandiae... encomia*. Une épigramme de Stratenus célébrant la parution de ce recueil²⁰ nous présente Boyus répondant à une injonction désespérée de l'Escaut : les villes de Hollande ont été célébrées par les poètes, *Zelandas an non concinet ullus?* (« Personne ne chantera donc les villes de Zélande ? ») (v. 6). La *Venus Zelandae*, zélandaise jusque dans son titre, constitue une autre tentative allant dans le même sens. Par ailleurs, il est évident qu'en se posant comme les premiers chantres dignes de ce nom de la province méconnue qui les a vus naître, Stratenus et Boyus veillent en même temps à leur propre gloire et illustration. Dans la suite de cet article, je m'intéresserai donc aux stratégies d'illustration de la Zélande mises en place par les deux amis.

¹⁶ *Ick weet nochtans seer wel dat hier gheen cunst ontbreeckt, / Maer watter yemant schrijft, dat sluyt men als in banden, / Den nacht bedeckt u werck, en niemant macht eens sien* (Cats, *Sinn' – en minne-beelden*, Middelburg, 1618, I, p. 2 v°, cité par Pieter Jacobus Meertens, o. c., p. 218).

¹⁷ *Zeeusche Nachtegael*, Middelburg, 1623 ; édition en fac-similé procurée par Pieter Jacobus Meertens et Pieter Jozias Verkruysse, Middelburg, Drukkerij Verhage en Zoon, 1982.

¹⁸ A ce sujet, voir Pieter Jacobus Meertens, o. c., p. 217-9 ; Leendert Strenght, « Letterkundig leven in Zeelands Gouden Eeuw », dans *Cultuur in Zeelands Gouden Eeuw*, themanummer *Nehalennia*, 1989, p. 25-36.

¹⁹ [...] *dat in Zeelandt, de rouheyt vande Zee soo seer de overhant ghenomen hadde, datter onder de menschen selfs niet als schorre kelen, en stramme verstanden te vinden en waren* (*Zeeusche Nachtegael*, reprint, p. 30, cité par Leendert Strenght, o. c., p. 26).

²⁰ *Epigrammata*, XIII : *Ad Clarissimum, Consultissimumque virum D. Cornelium Boyum patriarum urbium encomiasten*.

STRATÉGIES D'ILLUSTRATION DE LA ZÉLANDE

Pour illustrer la Zélande (et réciproquement eux-mêmes), Stratenus et Boyus se sont très logiquement engagés sur les traces du modèle néerlandais. Les anciens Pays-Bas en général, et la Hollande en particulier, pratiquaient déjà abondamment la poésie néo-latine : en ces années 1630, la *translatio Musarum*, de l'Italie ou de la Grèce vers les contrées bataves, était accomplie depuis bien longtemps. Les anciens Pays-Bas se signalaient notamment par une riche tradition de poésie latine amoureuse, remontant au début du siècle précédent. La figure fondatrice et emblématique de ce courant n'était autre que Jean Second (La Haye 1511-1536) avec ses fameux *Basia* et ses élégies à Julie, renouvelant l'héritage des Romains Catulle, Tibulle, Properce et Ovide²¹. La veine de la lyrique amoureuse latine se développa ensuite tout particulièrement dans le contexte de l'université de Leyde²². Janus Dousa (Noordwijk 1545-1609), l'un des fondateurs et le premier curateur de cette institution, était un grand admirateur de Second qu'il avait choisi comme modèle poétique privilégié dès sa jeunesse, au point d'être parfois qualifié par ses amis de « nouveau Jean Second ». A travers Dousa, Second devint une figure de référence importante pour la nouvelle université ; c'est notamment le premier personnage dont celle-ci fit réaliser un portrait à ses frais, en vue d'orner la bibliothèque universitaire²³. L'un des plus illustres étudiants puis professeurs de l'université, le Gantois Daniel Heinsius (1580-1655), d'une génération plus jeune, fit partie du cercle de Janus Dousa et reprit le flambeau de cette tradition de poésie amoureuse latine, à travers ses nombreux recueils de *Poemata*²⁴.

Stratenus et Boyus, qui avaient eux-mêmes étudié à Leyde, se placent consciemment dans la lignée poétique qui vient d'être retracée. Les élégies 4 et 24 de la *Venus Zelanda* évoquent une série de couples célèbres qui sont autant de maillons de cette tradition : Second et sa Julie, Dousa et son Ida, Heinsius et sa Rossa, mais aussi le Brugeois Lernutius et son Hyella²⁵ ou encore le Frison

²¹ Remarquons en passant que Jean Second était issu d'une famille aux origines zélandaises, ce qui n'a sans doute pas laissé Stratenus et Boyus indifférents.

²² Joseph IJsewijn, *Companion to Neo-Latin Studies. Part I: History and Diffusion of Neo-Latin Literature*, second entirely rewritten edition, Louvain, University Press-Peeters, 1990, p. 154.

²³ Cf. notamment Chris L. Heesakkers, *Tussen Erasmus en Leiden. Hadrianus Junius en zijn betekenis voor de ontwikkeling van het humanisme in Holland in de zestiende eeuw*, Inaugural Lecture, Leiden, 1989, spécialement p. 4-5, 8-9 et 16.

²⁴ Sur Daniel Heinsius, voir le collectif récent *Daniel Heinsius, Klassischer Philologe und Poet*, éd. Eckard Lefèvre – Eckart Schäfer, Tübingen, Narr, 2008. Sur son rapport à la poésie de Jean Second, cf. notamment Marcos Ruiz Sanchez, « La invencion de un estilo. El poema inicial de los *Basia* de J. Segundo y dos elegias de juventud de D. Heinsius », *Fortunatae* 11 (1999), p. 245-278.

²⁵ Le Brugeois Lernutius (1545-1619) fut un ami de jeunesse de Janus Dousa ; il pratiqua lui aussi la poésie amoureuse latine dans la veine de Jean Second (recueil d'*Ocelli* sur le principe des *Basia*).

Winsemius et sa Mincia²⁶. Remarquons que Stratenus s'est par ailleurs lui-même essayé à un cycle de *Basia* à la façon de Jean Second²⁷. Mais à travers la *Venus Zelanda*, Stratenus et Boyus ont aussi la volonté très claire de localiser précisément leur propos dans la province de Zélande, avec tous les traits qui la caractérisent (omniprésence de la mer et de l'Escaut, mœurs particulières...). C'est donc en « jouant » les histoires d'amour traditionnelles de la lyrique latine dans un cadre typiquement zélandais que les deux poètes espèrent immortaliser leur patrie et recueillir la gloire. Leur démarche est en un sens comparable à celle de Sannazar qui, dans ses *Eclogae piscatoriae*, avait transposé les conventions du genre bucolique dans un nouveau milieu, celui des pêcheurs de la baie de Naples (en incluant de nombreuses mentions géographiques locales). Remarquons que cette dernière tradition fut poursuivie et variée notamment par le Hollandais Grotius, qui imagina des églogues nautiques dont les personnages seraient cette fois des marins ; et que Stratenus lui-même est l'auteur d'une églogue de pêcheurs située sur les rives de l'Escaut²⁸.

L'opération de transposition géographique menée dans la *Venus Zelanda* présente, comme nous allons le voir en détail dans la suite de cet article, des modalités différenciées selon qu'elle est réalisée par Stratenus ou par Boyus. Pour Stratenus, il s'agit principalement d'adapter le décor et le personnel mythologique : l'Escaut en particulier reçoit une place centrale, à la fois comme fleuve physique et comme divinité fluviale protectrice. Boyus pour sa part se lance dans une démarche presque ethnographique, en prenant en compte les mœurs particulières des habitants de la Zélande. Les pages qui suivent seront consacrées à un aperçu des passages les plus significatifs à cet égard.

Stratenus et le décor zélandais

La première élégie du recueil, due à la plume de Stratenus, pose d'emblée un cadre dominé par l'Escaut. La douce Chloé, comme toute maîtresse élégiaque qui se respecte, donne des ordres à son esclave d'amant : il s'agira pour lui de « braver l'Escaut sur une timide coque de noix », de livrer ses voiles à un vent incertain, ou encore de capturer dans ses filets des soles et des turbots et de récolter les

²⁶ Pierius Winsemius (ou Pier van Winsem, Leeuwarden 1586-1641) fut nommé historiographe officiel de la Frise en 1616 ; depuis 1636 il était professeur d'éloquence et d'histoire à l'université frisonne de Franeker (*Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, o. c., vol. X, p. 1224-5 ; *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, op.cit., vol. VII, p. 97). Il est ici cité pour son recueil d'*Amores* paru à Franeker en 1631.

²⁷ Voir à ce sujet le mémoire de master d'Anne-Sylvie Vanderstichel, o. c., *supra*, note 1.

²⁸ Eglogue *Mylcon* de 68 hexamètres, dans la section *Sylvae*, p. 186. Le poème est signalé par Walter Leonard Grant, *Neo-Literature and the Pastoral*, University of North Carolina Press, 1965, p. 215.

huitres qui font la réputation des bas-fonds zélandais²⁹. Stratenus quant à lui, en bon amant élégiaque, promet d'assurer par ses vers l'immortalité à sa *puella*, « tant que l'Escaut roulera ses eaux salées vers la mer » (*dum Schaldis salsas in mare volvet aquas*) (1, 38). Le modèle de ce dernier vers est clairement Ovide qui, dans les *Amours* (I, 15, 10) affirmait que le nom d'Homère vivrait « tant que le Simois roulerait vers la mer ses eaux impétueuses » (*dum rapidas Simois in mare volvet aquas*). Un vers similaire est repris par Stratenus dans l'élégie 11, mis cette fois dans la bouche de Chloé qui promet au poète que l'Escaut cessera de rouler ses eaux vers la mer (*et Schaldis nullas in mare volvet aquas*, 11, 44) avant qu'elle en aime un autre et lui soit infidèle.

L'élégie 3 célèbre l'arrivée d'Apollon (symbolisant la poésie latine) sur la « terre de Toxandrie³⁰ ». Pour fêter l'événement, le lion (sans doute celui du blason zélandais) est invité à se redresser et à se jeter de tout son corps sur la mer sauvage³¹, tandis que l'« illustre père Escaut » est appelé à couronner sa chevelure d'algues³². Boyus, dans l'élégie 4, se moquera gentiment des images proposées par son jeune ami, en exagérant la grandiloquence du motif du lion qui se dresse (v. 45-48)³³ et en ridiculisant l'image de la couronne d'algues, opposée à celle, plus noble, de la couronne de laurier (v. 49 et 52)³⁴ – ce qui n'empêchera pas Stratenus de reprendre une nouvelle fois l'image de la couronne d'algues à l'élégie 9. Dans celle-ci, le poète, rêvant au jour béni où il sera enfin uni à sa bien-aimée, imagine toute une cérémonie triomphale faisant intervenir l'Escaut et les Néréides :

*Tunc mea circumdent Ericinae tempora myrtus,
Siqua etiam est, Veneri quae magis herba placet.*
5 *Impediatque meos etiam levis alga capillos,*

²⁹ *Saepe jubet Schaldi pavidam insultare carinam, / Et dare non certo vela secunda noto. / Nunc soleas mollesque in retia cogere rhombos, / Et legere in nostris ostrea nota vadis* (1, 9-12).

³⁰ *Felix terra quidem Toxandrica, cujus in arvis / [Phœbus] Errat, et externa percutit arte chelyn* (3, 23-24).

³¹ *Surge Leo, totusque truci nunc prorue ponto* (3, 17).

³² *Cinge tuos alga, Schaldi pater inclyte, crines* (3, 13).

³³ *Tunc Leo magnanimam sinuoso verbere caudam / Elevet, et quassas per freta spargat aquas, / Aut saltu furibundus ovet: Tunc pectora pulsans / Phœbus inauditis det cecinisse modis*: « Qu'alors le Lion dresse sa noble queue et, dans un mouvement sinueux, / Frappe les eaux en éclaboussant les flots agités, / Ou qu'il bondisse dans un délire triomphal: et que Phébus, frappant / Sa poitrine, lui donne de chanter sur des cadences inédites ». Remarquons qu'il s'agit chez Boyus d'un triomphe amoureux plutôt que poétique.

³⁴ *Tunc Peligna micet Stratenae laurea fronti, / [...] / Nec maculet rutulam vilior alga comam*: « Qu'alors le laurier pélinien resplendisse sur le front de Stratenus / [...] / Et qu'une algue vile ne salisse pas sa blonde chevelure ». L'adjectif « pélinien » renvoie à Ovide, originaire de Sulmone au pays des Péligniens. L'expression *vilior alga*, « plus vil que l'algue » (avec *alga* à l'ablatif) est attestée chez Horace (*Serm.*, II, 5, 8) et chez Virgile (*B.*, 7, 42).

- Quae, Schaldis, ripis innatat uda tuis.
Nereidum tunc me cingat vaga turba sororum,
In patriae laudes officiosa meae.
Ipse pater Schaldis tunc nos fluvialibus undis,
10 Blanda modo lembis imperet aura, vehat.
Tunc puer ipse ratem flectatque regatque Cupido,
Quaeque Deos cesto jungit amica Venus.* (9, 3-12)

- Qu'alors le myrte du mont Eryx ceigne mes tempes,
Ou toute autre plante qui plairait davantage à Vénus.
5 Que mes cheveux soient aussi couronnés de l'algue légère
Qui flotte humide le long de tes rives, Escaut.
Qu'alors m'entoure la troupe ondoyante des sœurs Néréïdes
Empressée à chanter les louanges de ma patrie.
Que le père Escaut lui-même me porte sur ses eaux fluviales,
10 Pourvu qu'une douce brise commande à mon embarcation.
Qu'alors l'enfant Cupidon en personne pilote et gouverne mon navire,
Avec la bienveillante Vénus qui ceint les dieux du ceste.

Le passage rappelle la procession triomphale de Cupidon dans les *Amours* d'Ovide (I, 2, 23-30), quoique la situation y soit quelque peu différente. Chez Ovide, Cupidon couronné de myrte conduit, parmi les acclamations du peuple, le char attelé de colombes de sa mère Vénus, suivi du défilé de ses victimes, parmi lesquelles figure le poète lui-même. Stratenus pour sa part ne s'est pas attribué la place du captif mais bien celle du triomphateur (avec une couronne mêlant le myrte et l'algue), tandis que Cupidon a conservé son rôle de pilote; quant au char triomphal paradant dans les rues de Rome sous les vivats de la foule, il s'est transformé en embarcation naviguant sur l'Escaut parmi les chants de louanges des Néréïdes.

Dans l'élegie 15 de la *Venus Zelanda*, le ton est devenu moins triomphal: Stratenus a appris l'existence d'un rival. Le poète s'emporte alors, dans une longue invective, contre l'Escaut, qui aurait dû naufrager l'importun par égard pour son chantre Stratenus:

- Amplius haud vestras, Schaldi, mea fistula laudes,
Qui mihi malueris tot mala ferre, canet.
35 Qui mihi rivalem poteras sparsisse per undas,
Iam facili curret per tua regna noto?
Favisti quondam nostro jucundus amori,
Naiades tecum, Nereïdesque Deae.
Quae mihi tam subito vestrum rapuere favorem?
40 Num tuus est verbis attenuatus honor?
Num nocuit mea lingua tibi, dic improbe Schaldi?* (15, 33-41)

- Ma flûte désormais ne chantera plus tes louanges, Escaut,
Puisque tu as préféré m'apporter tous ces maux!
35 Tu pouvais mettre mon rival en déroute sur tes ondes,

Et voilà qu'il parcourt ton royaume sous un vent clément !
 Jadis tu te montrais plaisant et favorisais mon amour,
 Et avec toi les Nāïades et les divines Néréïdes.
 Quel crime m'a si soudainement enlevé votre faveur ?
 40 Mes mots ont-ils porté atteinte à ton honneur ?
 Ma langue t'a-t-elle jamais nui, dis-moi, Escaut ingrat ?

Ainsi, dans les succès comme dans les revers, l'Escaut est sans cesse présent et sans cesse invoqué comme cadre, témoin et allié potentiel de la romance de Stratenus. Il apparaît à la fois comme un élément du paysage typiquement zélandais, et comme une sorte de divinité tutélaire de la région, que le lecteur peut se figurer à l'image des multiples dieux fluviaux qui peuplent les fontaines baroques : vieux, imposants, couverts d'algues ou de roseaux.

Boyus et la « barbarie » zélandaise

La démarche de Boyus est bien différente de celle de son jeune ami. Pour lui, le décor maritime n'est pas seulement pittoresque : il façonne aussi les mœurs des habitants. Rappelons le passage de Tacite cité au début de cet article : les Mattiaques « tiennent du sol même et du climat de leur pays un courage encore plus ardent³⁵ ». Si les Zélandais ne sont plus les Germains barbares décrits par Tacite dans l'Antiquité, ils n'en demeurent pas moins, dans l'esprit de Boyus, un peuple rude et impétueux, à l'image de son cadre de vie. Boyus connaît ce peuple de l'intérieur (il est lui-même Zélandais), mais il le décrit ici de l'extérieur, avec un certain recul, puisqu'il n'habite plus en Zélande. Transposer les fictions amoureuses élégiaques dans sa province natale représente donc pour lui bien davantage qu'un changement de décor : à autre terre, autres gens, et donc aussi autres amours...

Dès la troisième élégie, Stratenus présente Boyus comme le nouvel Ovide : Rome, écrit-il, a transmis à Zierikzee « la blonde Corinne », tandis que « la colère adoucie d'Auguste » lui a transmis son poète³⁶. Dans l'élégie suivante, Boyus accepte implicitement ce rôle, en faisant écho au *me vatem celebrate viri* (« hommes, célébrez votre poète ») de l'*Art d'aimer* d'Ovide (II, 739) : Boyus proclame pour sa part : *Toxandrosque juvet me celebrasse viros*, « Que les hommes de Toxandrie aient plaisir à me célébrer » (4, 44). Mais le nouveau *magister amorum* qu'incarne Boyus ne traitera pas des amours policées des citadins de Rome : son sujet lui est fourni par les femmes zélandaises, peut-être pas aussi barbares que celles du Pont-Euxin, mais en tout cas bien plus coriaces que les Italiennes. Le titre même de

³⁵ Tacite, *Germanie*, 29 : [Mattiaci] *ipso adhuc terrae suae solo et caelo acrius animantur*. Traduction de Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

³⁶ ... *Zirizaea... / Celsa tibi rutilam transmisit Roma Corinnam, / Et vatem Augusti lenior ira suum* (3, 14-16). La *lenior ira* de l'empereur est plusieurs fois souhaitée par Ovide dans les *Tristes* (IV, 4, 48 et V, 1, 41).

- Au diable les gentillesse! Qu'un éperon stimule mon amie zélandaise,
 40 Comme la plume vient harceler le cheval trop lent.
 Les voiles de nos embarcations sont enflées par des vents capricieux,
 Et le bateau n'avance que sous la poussée du Notus tempêteux.

Remarquons que le vers 38 est étroitement imité de l'*Art d'aimer* d'Ovide (*ars*, 2, 444: *acribus est stimulis eliciendus amor*), où il était question de femmes qui ont besoin d'être inquiètes et jalouses pour que leur amour reste vif. Quant au témoignage des Romains invoqué au vers 36, le lexique de l'extrait peut faire penser à Lucain (VIII, 363-6), selon qui « les peuples nés dans les frimas du Nord sont belliqueux et indomptables »⁴¹ (*omnis in Arctoïis populus quicumque pruinis / nascitur, indomitus belli et mortis amator*), tandis que les populations plus méridionales sont amollies par la douceur de leur climat (*emollit gentes clementia caeli*). Dans le cas de la Zélande, le froid s'allie à la proximité d'une mer dont le caractère capricieux et volontiers sauvage ne manque pas, selon Boyus, de déteindre sur les habitants du lieu. Stratenus prendra le contre-pied dans l'élégie suivante, en brandissant le contre-exemple idéal: « Vénus elle-même, quoiqu'elle soit née de l'immensité marine, / Ne se montra ni farouche ni réticente envers Mars »⁴². Il s'agit, une fois encore, d'une citation presque exacte d'un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide: *Nec Venus oranti [...] / Rustica Gradivo difficilisque fuit* (II, 565-6).

Si la Zélande de Boyus se caractérise donc par son froid nordique, par la sauvagerie de sa mer et par la brusquerie de ses vents, on peut lui reconnaître également la caractéristique mise en avant dans le petit traité de Lemnius: l'instabilité permanente. La Zélande est une terre où rien ne dure, où l'eau efface constamment ce que l'homme a construit. Dans l'élégie 12, Boyus déconseille à Stratenus d'entreprendre un long voyage à l'étranger avant de s'être marié, laissant Chloé seule au pays; ses vers font de la mer zélandaise une redoutable « maîtresse d'oubli »:

- 65 *Quas habet aequareis tua Lux dabit aestibus arrhas,*
Dum monet oblitam littus et unda fidem.
Ecce pedem, gressusque tuos recidiva pererrant
Aequora, et heu! molles nescit arena notas. (12, 65-68)

- 65 Les gages qu'elle a reçus, ta chérie les livrera aux flots de la mer:
 Le rivage et l'onde lui conseillent d'oublier sa parole.
 Vois: la marée montante passe et repasse sur les traces de tes pas,
 Et le sable, hélas! ne conserve pas les empreintes légères.

L'image de la mer qui efface les traces de pas sur le rivage se trouvait déjà dans les *Héroïdes* d'Ovide, où Héro se surprenait à chercher les empreintes des pas de

⁴¹ Trad. Marmontel – Durand (édition Garnier, s.d.).

⁴² *Ipsa etiam Venus, immenso licet edita ponto, / Rustica nec Marti difficilisque fuit* (7, 33-34).

Léandre sur le sable⁴³ ; mais ce qui, chez Ovide, n'était qu'un de ces petits détails concrets conférant de la vie aux situations et aux personnages, devient chez Boyus une sorte de loi fatidique, condamnant les amantes des rivages zélandais à l'oubli de leurs bien-aimés partis au loin.

La combinaison des motifs de la mer et de l'amour aurait aisément pu mener Boyus sur la voie des poèmes hydropyriques, très à la mode dans la lyrique amoureuse néo-latine, et qui consistent à exploiter systématiquement l'alliance paradoxale entre le feu de l'amour et l'élément liquide (notamment les larmes)⁴⁴. Dans ses *Poemata* parus en 1611, le Zélandais d'adoption Jacobus Eyndius⁴⁵ avait ainsi fait paraître tout un cycle d'*Hydropyrica* (mais sans ancrage dans une réalité géographique locale). Cette voie, cependant, n'est pratiquement jamais explorée par Boyus. Dans une perspective plus pessimiste, le poète préfère insister au contraire sur l'incompatibilité des éléments eau et feu, de la mer glacée et de l'amour brûlant, entraînant l'échec presque inévitable des amours zélandaises. Dans l'extrait cité de l'élégie 6, Boyus faisait remarquer qu'un peuple né au milieu des ondes ne livre que difficilement son cœur aux flammes. Ailleurs, Boyus exprime la crainte que Blonda ne se montre froide comme les eaux de la mer⁴⁶, que l'onde n'éteigne la flamme de Chloé⁴⁷, et qu'au final, son amour et celui de Stratenus ne meurent dans le même courant⁴⁸.

Pourtant, les mœurs zélandaises ne présentent pas que des défauts : leur rudesse implique aussi une certaine pureté vertueuse. Or cette alliance de rudesse et de pureté peut être revendiquée comme une qualité nationale, par opposition à des peuples aux mœurs plus raffinées, mais plus dissolues. On pense à nouveau aux Germains de Tacite, dont la civilisation primitive se voyait valorisée par contraste avec une Rome décadente. Dans la *Venus Zelanda*, l'opposition se joue

⁴³ Ovide, *Héroïdes*, 19, 28 : *Saepe tui specto si sint in litore passus / impositas tanquam servet harena notas* : « souvent je cherche à distinguer s'il est des pas de toi sur le rivage, comme si le sable gardait les empreintes qu'on y marque » (traduction M. Prévost, édition des Belles Lettres, 1928).

⁴⁴ Cf. Pierre Laurens, *Labeille dans l'ombre. Célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, troisième partie, chapitre premier : « Hydropyriques », p. 375-418.

⁴⁵ Jacob van den Eynde (Delft 1575 - 1614) est devenu seigneur de Haemstede en Zélande en 1609 par son mariage avec Clara van Raephorst ; il est également l'auteur d'une chronique de Zélande (Pieter Jacobus Meertens, o. c., p. 44-45 ; Pierre Laurens, *Musae reduces*, tome II, Leyde, Brill, 1975, p. 169-177).

⁴⁶ *Frigidaque algentes imitatur in aequore fluctus* (2, 61).

⁴⁷ *Si modo praesentes tua Lux non dissipat ignes, / Nulla nec absentem diluit unda focum* (4, 57-58) : « Si seulement ta chérie n'éteint pas le feu qui brûle en elle aujourd'hui, / Et si l'onde ne noie pas ce foyer en ton absence ».

⁴⁸ *Sed metuo ne nostra pari se flamma fluento / Terminet...* (4, 62-63) : « Mais je crains que nos deux flammes ne meurent dans le même courant... »

par rapport à la France, vers laquelle Stratenus s'apprête à prendre le départ. Dans l'épigramme 22, Boyus, faisant ses adieux à son jeune ami, «l'avertit de ne ramener dans sa patrie que la langue, mais non les mœurs d'une nation étrangère, en demeurant fidèle aux manières qui sont les siennes»⁴⁹. Aux vers 27 et suivants, Boyus adresse directement son avertissement à la France :

*Moribus excellit: patria quos gente rotundos
Lactat, et eximia simplicitate pios.
Tales Goesa dedit, celebri contermina Schaldi
30 Urbs, simul aequorei dives alumna soli,
Dives agris, dives positus in flumine terris⁵⁰;
Tales, ne rapias Gallia, Goesa dedit.
Quosque dedit, repetit. Peregrini nescia cultus
Gens sibi, gens summo convenit ista Deo. (22, 27-34)*

[Stratenus] brille par ses mœurs, dont il étale la rondeur, la piété
Et la remarquable simplicité, conformément à sa nation.
Ces mœurs, c'est à Goes qu'il les doit, ville voisine de l'illustre Escaut,
30 En même temps que fille féconde d'un sol maritime,
Riche en champs, riche en terres gagnées sur le fleuve.
Goes lui a donné ces mœurs : France, ne les lui ravis pas.
Et ces mœurs données, elle les veut de retour. Notre nation,
Ignorante du luxe étranger, se convient à elle-même et à Dieu.

Fier Zélandais, Boyus ? Le poète ne se résout pourtant pas à s'assimiler lui-même à ce peuple rude et peu civilisé. S'il vante la piété et la simplicité zélandaises, Boyus, dans sa vie personnelle, marque une préférence pour un certain confort, et plus précisément pour le luxe « hollandais » ou « batave » dont il peut jouir à La Haye. Alors que Stratenus, dans l'épigramme 25, avait un fait un éloge traditionnel de l'âge de Saturne, Boyus lui répond dans l'épigramme 26 :

*Urbibus includar medio splendentibus Orbe.
Continuet nostrum nobilis Haga diem.
15 Caula vale, placet Aula mihi⁵¹. Mihi bruta vetustas
Sordet; inhumanos, vah, colit illa locos. (26, 13-16)*

Je préfère habiter des villes splendides au cœur du monde civilisé,
Et que la noble La Haye voie s'écouler mes jours.
15 Adieu cabane, c'est la Cour qui me plaît ! Le rude ancien temps
Ne m'attire pas : il vivait dans des endroits inhumains.

⁴⁹ Titre: *In Galliam abeunti valedicit, monetque ut linguam quidem sed non mores externae Gentis in Patriam, suis tantum moribus constantem, reducat.*

⁵⁰ Vers déjà signalé, imité d'Horace.

⁵¹ Remarquer le jeu de mots entre *caula* et *aula*. *Caulae* désigne chez Virgile les barrières d'un parc à mouton, d'une bergerie (*Aen.*, IX, 60).

Dans l'élégie 28, le repoussoir opposé à la Hollande civilisée n'est plus la *bruta vestustas*, mais très explicitement la rude Zélande : Boyus explique qu'il a préféré épouser, plutôt qu'une Zélandaise, une Hollandaise de Dordrecht, se détournant ainsi « des tristes flots et des cœurs farouches » de sa « patrie maritime »⁵². Ainsi l'opération d'illustration de la Zélande aboutit paradoxalement à un rejet de la province dans les ténèbres de la barbarie... Mais pour Boyus, tout cet échange poétique n'a finalement été qu'un jeu : comme il l'affirme dans la trentième et dernière élégie, la vraie vie se joue dans les domaines du droit et de la politique. Le recueil se clôt sur les vers suivants, qui concluront également cet article :

*Risimus et plus quam semel insanivimus ambo :
Qua sapias, positus lusibus, hora sonat.*

Nous avons plaisanté et déliré tous deux plus qu'à notre tour.
Fini les badineries : voici venue l'heure d'être sage.

⁵² *Maluimus Batavo nos sociasse solo. / Hoc meriti majoris erat. Despeximus aequor / Tristius et patrii pectora cruda freti. / Clavior Hollandi radius penetravit ocelli* (28, 42-45) : « J'ai préféré me marier sur le sol batave : / Il y avait là plus d'honneur. Je me suis donc détourné des tristes / Flots et des cœurs farouches de ma patrie maritime. / J'ai été touché par un plus clair rayon, brillant dans un œil hollandais ».